

ENTRAINEMENT INTERCLUB

Le club de bridge de Mennecy organise en octobre, novembre et décembre 2015, 6 séances d'entraînement en match par 4, destinées prioritairement à l'entraînement des équipes d'Interclub qui défendront les couleurs de Mennecy à partir de janvier 2016.

1 – Organisation des séances

Ces séances auront lieu les mercredis 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre 2015 après-midi ; elles remplaceront à ces dates les tournois habituels du mercredi.

Il s'agira de tournois en matchs par quatre, de type « Patton américain » ; chacune des équipes engagées jouera deux donnes contre chacune des autres équipes, avec calcul des résultats en IMP (match par quatre).

Chaque tournoi sera limité à 20 ou 22 donnes, et débutera à 14h précises (les joueurs sont invités à se présenter à 13h45 dernier délai ...) ; après le tournoi, une séance d'une à deux heures sera consacrée, pour ceux qui le souhaitent, aux commentaires des donnes jouées ; cette séance sera animée par les enseignants et animateurs du club (cours et ateliers)

2 – Participants

Cet entraînement est en priorité destiné aux équipes d'Interclub de Mennecy, qui sont fortement incitées à participer à ces 6 séances ; rappelons que pour chacun de ces tournois, chaque équipe doit présenter quatre joueurs.

Les 12 équipes d'Interclub identifiées à ce jour sont rappelées en annexe.

A chaque séance, des équipes complémentaires, constituées de joueurs non engagés dans les équipes d'Interclub, ou de joueurs qui ne sont pas retenus dans leur équipe pour cette séance, pourront participer, **sous deux conditions impératives** :

- s'inscrire préalablement sur le tableau du club (date limite d'inscription : mardi veille de la séance)
- s'inscrire par équipe de 4 joueurs (les joueurs et paires isolés ne pourront pas participer au tournoi)

3 – Handicap – Classements – Points d'expert

Un classement de chaque séance sera établi ; ce classement prendra en compte un handicap en IMP positif, égal au quart de la différence entre l'indice de valeur de l'équipe de plus fort indice et celui de l'équipe concernée ; le handicap de chacune des équipes d'Interclub est fourni dans le document annexé.

Chaque séance sera déclarée à la FFB comme tournoi de régularité avec attribution de points d'expert suivant le barème de la fédération ; en conséquence, le tarif de participation sera de 2 € (ou 2 tickets) par joueur.

Pour les équipes d'Interclub, un classement général sera établi.

4 – Forfaits

En cas d'impossibilité pour une équipe d'Interclub de présenter quatre joueurs, un ou des remplacements par des joueurs extérieurs pourront être envisagés ; dans ce cas comme dans le cas où une équipe devrait déclarer forfait pour une séance, il est très important, pour la bonne organisation des séances, d'informer le responsable compétitions **le plus tôt possible**.